Extrait du El Correo

https://www.elcorreo.eu.org/La-convention-militaire-argentine-avec-les-Etats-Unis-du-10-mai-1964

## La convention militaire argentine avec les Etats-Unis du 10 mai 1964

- Notre Amérique - Terrorisme d'Etat - Plan Condor - Plan Condor argentin -

Date de mise en ligne : dimanche 22 août 2004

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Copyright © El Correo Page 1/3

Par Histoire Générale des Relations Extérieures de la République Argentine

Les relations avec les Etats-Unis

La convention militaire

Leer en español

[.....] Anterior <u>Cliquer ICI</u>

D'autre part, depuis des débuts de 1963, les militaires argentins et le gouvernement des Etats-Unis ont commencé à travailler plus intensément sur la formulation d'un Programme d'Assistance Militaire (Military Assistance Program, MAP). Toutefois, les autorités de Washington s'étaient interrogées pour savoir si l'aide extérieure aux militaires argentins contribuerait à construire une force potentiellement déstabilisatrice, ou à la professionnaliser et à la rendre plus compatible avec la démocratie. Pour professionnaliser les militaires, la marine et la force aérienne avaient besoin d'un niveau adéquat de stocks et un flux de pièces rechanges, et la marine avait besoin des éléments importants pour améliorer sa mobilité et ses communications.

Le président Illia et l'ambassadeur américain McClintock ont examiné deux alternatives pour concrétiser l'aide militaire américaine. Une consistait à améliorer le flux d'approvisionnements à travers un accord bilatéral au niveau des gouvernements, et l'autre à garantir l'aide préalable à l'approbation parlementaire. Les militaires argentins étaient assez pessimistes en ce qui concerne la dernière option. S'ils devaient être soumis au Congrès argentin pour approbation, les accords seraient soumis aux oscillations du jeu politique ou ils seraient transformés en enjeu pour canaliser les attaques nationalistes sur le rapprochement avec Washington.

Pour cette raison, les militaires argentins préféraient établir un accord à un niveau Exécutif, et ont exploré la possibilité de modifier la législation américaine pour que la garantie d'aide puisse être accordée à l'Argentine sans un accord bilatéral. Bien que l'ambassadeur McClintock ait écarté cette alternative, il a recommandé que le terme d' "accord bilatéral" soit éliminé de toute proposition d'accord, puisque ce dernier avait une "connotation politique offensive" en Argentine qui faisait apparaître les militaires argentins comme dépendants de leurs pairs américains.

La proposition finale de McClintock a été de 7.5 millions de dollars pour 1964 et 10 millions de dollars pour 1965. [1] Comme fruit de ces négociations, le 10 mai 1964, le chancelier Zavala Ortiz et l'ambassadeur McClintock ont signé l'accord bilatéral appelé "Mémorandum d'entendement" relatif à la coopération militaire entre les deux gouvernements, qui, dans le contexte de la préoccupation américaine renouvelée sur la manifestation de la menace castro-communiste à l'intérieur de chacun des pays latino-americains, mettait à disposition des équipements militaires, matériels et des services. [2] Parmi les aspects plus importants de la convention étaient soulignés :

- a) l'accord des deux parties de fournir à l'autre des éléments et des services de défense, compatibles avec la charte des Nations Unies et avec le Traité Interaméricain d'Assistance Réciproque (TIAR) ;
- **b)** l'assistance militaire était fournie dans le cadre des résolutions de la Huitième Réunion de Consultation de Punta del Este approuvées le 31 janvier 1962, qui établissaient "l'incompatibilité du communisme avec le système interaméricain" et dénonçaient "les actes résultants de l'intervention continue des pouvoirs chinois- soviétiques" dans l'hémisphère occidental ;

Copyright © El Correo Page 2/3

## La convention militaire argentine avec les Etats-Unis du 10 mai 1964

c) l'application de l'Accord serait mené à bien seulement par des fonctionnaires, agents ou employés des gouvernements des deux pays ; y
d) l'acceptation mutuelle du personnel destiné à coordonner l'exécution des assistances militaires. [3]
[
Traduction pour El Correo : Estelle et Carlos Debiasi
Post-scriptum:
Notes:

- [1] Mémorandum de conversation avec le ministre de Défense argentin et les commandants militaires effectué par le Département d'Armée américaine, secrète, 23 septembre 1963, Kennedy, National Security Files 1963, Box 7, File 8/63-9/63; et Mémorandum de conversation avec le général Avalos, Cottrell (ARA), Lancaster (EST), Rabenold (RPA), 27 novembre 1963, NARA, 59, Central Foreign Policy Files 1963, Box 3712, File DEF Defense Affairs ARG 2/1/63.
- [2] Tant Lanús que Castello sont d'accord pour insérer cet accord militaire de l'Argentine avec les Etats-Unis dans le contexte plus vaste que la redéfinition de la politique de sécurité de l'hémisphère du Département d'État américain au début de la décennie de 1960. Selon ce changement, clairement posé dans un mémorandum du Département d'État de janvier 1961, intitué "un nouveau concept pour la défense et le développement de l'hémisphère", la sécurité de l'hémisphère basée une possible agression extracontinentale a été remplacée par une doctrine dans laquelle le danger ou la menace de subversion castro-communiste ne provenait pas de l'extérieur, mais était dans chacun des pays l'Amérique latine. En accord avec cette nouvelle doctrine appelée "Doctrine de la Sécurité Nationale" les forces armées latino-américaines devenaient alliées des Etats-Unis dans leur position de gendarmes dans la lutte contre la subversion dans la région. Voir à ce sujet J.A. Lanús, op. cit., vol. I, pp. 148-150, et A.E. Castello, op. cit., pp. 106-107.
- [3] Texte du Mémorandum d'Entendement ou accord de coopération militaire avec les Etats-Unis cité dans La Nacion, 8 juillet 1964, pp. 1 et 10. Aussi des références dans "Coopération militaire avec les Etats-Unis. A été officiellement annoncée une convention ", La Nacion, 13 mai 1964, pp. 1 et 12. Voir analyse de son contenu en J.A. Lanús, op. cit., vol. 1, pp. 150-151 et en A.E. Castello, op. cit., pp. 108-109.

Copyright © El Correo Page 3/3